



CSRI

Le Village  
07110 Valgorge  
04 75 88 97 31  
[csri@sfr.fr](mailto:csri@sfr.fr)

## Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du jeudi 27 avril 2017

Le jeudi 27 avril 2017 à 20h30, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à la salle polyvalente du Centre Social à Valgorge, sur convocation écrite faite par la présidente en date du 05 avril 2017.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Madame Manfredi, Présidente. Madame Françoise Teissier est la secrétaire de séance.

Il a été établi deux feuilles de présence qui ont été signées par tous les membres présents (37 personnes) et qui demeure annexées au présent P.V. La feuille de présence « adhérent » permet de constater que **35 personnes ayant droit de vote sont présentes ou représentées sur 149 adhérents**. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ① Modification des statuts :

Afin de pouvoir répondre aux enjeux mis en évidence dans le cadre du nouveau projet social 2017 – 2020, il est nécessaire de modifier les statuts de notre association.

Un groupe de travail s'est réuni 3 fois afin de proposer au conseil d'administration les futurs statuts. Le conseil d'administration qui s'est réuni le 11 avril 2017 a validé ces nouveaux statuts afin qu'il soient proposés à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Un document de 4 pages transmis aux membres de l'Assemblée Générale présente les articles modifiés.

Le document est joint en annexe

Après cette présentation, les nouveaux statuts sont soumis au vote

Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité : 34/35. Une personne s'est abstenue

Il est mis fin à l'Assemblée Générale Extraordinaire à 21h10.

**A l'issue de celle-ci les membres présents sont conviés à un apéritif dinatoire**

Valgorge le 27 avril 2017

La présidente



La secrétaire de séance